



Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mercredi 4 février 2026 à 19 h
À la salle des dineurs de l'école Langevin en présence

PRÉSENCES

	Présent	
Représentants des parents :	☒ M. Alexandre Charest	Parent
	☐ M ^{me} Mélanie Lapointe	Parent
	☒ M. Éric Lepage	Parent
	☐ M ^{me} Élyse Lussier	Parent
	☒ M. Bruno Ouellet	Parent
	☒ M. Guillaume Paradis (en ligne)	Parent
	☒ M ^{me} Émilie Ringuet	Parent
	☒ M. Jean-François Rioux	Parent
	☒ M. Maxime Therrien	Parent
Membres du personnel enseignant	☒ M ^{me} Annick Dubé	Enseignante
	☒ M ^{me} Geneviève Dufour (substitut)	Enseignante CJ
	☒ M ^{me} Marilyn Dupont	Enseignante
	☒ M ^{me} Manon Lizotte	Enseignante
	☒ M ^{me} Suzie Harton (substitut)	Enseignante
	☒ M. Olivier Roy	Enseignant
Représentant des professionnels	☒ M ^{me} Marie-Claude Blanchette-Doré (substitut)	Professionnelle
Membre du personnel de soutien	☐ Aucun	
Membres de la direction/gestion	☒ M ^{me} Myriam Boucher	Directrice
	☐ Mme Myriam Desjardins	Directrice adjointe
	☐ M ^{me} Jenny Huard	Directrice adjointe
Membres de la communauté	☒ M ^{me} Chantale Larouche	Pro-Jeune-Est
	☐ M ^{me} Marietta Omoa	Santé public
Invité(e)s	☐	
Substituts	☒ M ^{me} Julie Campagna	Parent
	☐ M. Jacques Labrie	Parent
	☐ M ^{me} Nathalie Chénard	Enseignante
	☐ M. Maxime Chénard	Enseignant
	☐ M ^{me} Suzie Harton	Enseignante
	☐ M ^{me} Laurie Samson	Enseignante
	☐ M ^{me} Anne-Sophie Hubert	Professionnelle
	☐ M. Félix Joyal-Lacerte	Professionnel
	☐ M ^{me} Isabelle Marquis	Professionnelle

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Monsieur Éric Lepage souhaite la bienvenue. La réunion du conseil d'établissement débute à 19 :07 .

2. Lecture et adoption de la proposition de l'ordre du jour

M. Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Alexandre Charest, appuyé par M. Bruno Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu ou avec la modification suivante. Aucune.

2026-02-04-36

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2025

Il est proposé par Annick Dubé , appuyée par Jean-François Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2025 tel que lu ou avec les modifications suivantes :

Modifications requises au point 5.333

Lieu du PV à modifier pour le Saint-Jean

3.1. Suivi au procès-verbal

Aucun

4. Courrier

Aucun

5. Proposition de la présidence ou de la direction de l'école nécessitant une décision

2026-02-04-37

5.1. Demande d'autorisation de sorties éducatives

Présentation du tableau des sorties à venir.

Code de couleur à modifier pour les dates par madame Myriam Boucher

Dates à confirmer par madame Annick Dubé d'ici le premier avril, il y aura de l'emballage au Maxi pour le voyage Toronto-Niagara Falls. À ajouter.

Correction à faire sur le PDF, le mot "sortie" au musée du 25 mars est mal orthographié.

Soumission envoyée pour l'activité des 2 classes flexibles (21 élèves). À ajouter dans le tableau.

Il est proposé par M^{me} Alexandre Charest, appuyé par Émilie Ringuet et résolu à l'unanimité d'autoriser les demandes de sorties éducatives.

2026-02-04-38

5.2. Demande de levées de fonds, de subventions, de sollicitations, de dons

Rien n'a été proposé.

2026-02-04-39

5.3. Grille-matières 2026-2027 – Fiche 15

Myriam explique que les grilles ont finalement été acceptées dans les deux écoles. Une autre rencontre est prévue pour le 9 février, dossier à suivre. Les grilles matières et les grilles horaires sont à retravailler, car le statu quo n'est pas optimal.

Myriam a pris le temps d'expliquer le processus et les sondages qui ont été envoyé aux membres du personnel de l'école Saint-Jean. Entre temps, Myriam a aussi reçu certaines informations des SRÉ. Quand il s'agit d'un programme reconnu par le ministère nous ne pouvons changer les orientations et décisions présent, ce qui est le cas pour le programme d'anglais enrichi. De plus, nous voyons mal le fait que dans une école, il y aurait 6 périodes d'anglais dans un bâtiment et 4 périodes d'anglais dans l'autre, alors qu'il s'agit du même programme. Concernant le PEI, les décisions présent à l'époque, à cet effet, stipulaient que l'anglais enrichi devait demeurer à 6 périodes, car nous souhaitons que les élèves qui arrivent de différents quartiers puissent être à niveau une fois rendu en 3^e secondaire, afin de coïncider avec le début de l'intégration de l'espagnol.

Question soulevée par Alexandre Charest au sujet de la période unique de CCQ pour les secondaires 2, dans certains programmes, au Langevin. Il questionne quelles sont les raisons. Madame Myriam Boucher explique que ceci doit être revu, car, en effet, cela ampute de 50% la matière vue dans le cadre du cours de CCQ.

Bruno Ouellet pose la question à savoir si le conseil d'établissement a le pouvoir de recommander fortement l'ajout d'une 2^e période de CCQ pour les groupes qui n'en ont qu'une au Langevin. La réponse est oui, le conseil exécutif a le pouvoir de refuser la grille telle que présentée.

Bruno Ouellet demande aux enseignant.es présent.es dans la réunion ce qu'ils pensent de la grille-matière. Manon Lizotte mentionne que le chantier de la grille-matière est un chantier important, complexe et que l'idéal est le bien-être des élèves, mais que souvent les enseignants n'ont pas accès à toutes les informations et/ou le temps de bien réfléchir pour arriver à prendre une décision éclairée.

Bruno Ouellet propose qu'on accepte la grille-matière telle quelle et que le conseil d'établissement demande au comité grille-matière que la grille-matière 2027-2028 annonce le retour de 2 périodes de CCQ tel qu'il est prescrit par le ministère pour

tous les élèves des tous les programmes des écoles Langevin et Saint-Jean. Annick Dubé appuie la proposition.

Monsieur Alexandre Charest et le conseil d'établissement proposent que la grille-matière soit uniformisée et que les disparités soient justifiées devant le conseil d'établissement par le comité grille-matière. On demande les justifications concernant la grille-matière par écrit dans le document expliquant la grille-matière.

5.4. Budget de l'école – Fiche 23

Explications des déficits par Myriam Boucher. Nous sommes en léger déficit budgétaire. Guillaume propose l'adoption du budget, Manon Lizotte appuie.

5.4.1. Surveillance

On cherche des solutions parce qu'il manque 150 places assises pour accueillir tout le monde au Langevin pour dîner. 490 élèves dînent à l'école, mais on n'a pas cette place-là. C'est dur à surveiller parce que beaucoup d'élèves sortent sur l'heure du dîner, et jusqu'à présent il n'y a pas eu de problèmes ou de plaintes, mais les ressources matérielles sont dans le dossier et on cherche des solutions.

Au Saint-Jean, il y a 300 places assises pour dîner, et il manque donc 78 places.

Le projet de mettre sur place une levée de fond pour acheter du nouveau mobilier pour dîner qui a été mentionné au dernier CÉ est encore visé.

5.5. Politiques PEI

Bruno Ouellet mentionne que le nom " Langevin" n'apparaît pas dans les politiques PÉI, Myriam Boucher dit que ce sera modifié et que l'enjeu a été soulevé, mais que par souci d'efficacité, ça ne sera pas modifié cette année.

Annick Dubé propose l'adoption, madame Émilie Ringuet appuie.

5.6. Photographie scolaire – reconduction de l'entente avec le Studio La Pomme Verte (3 écoles)

Bruno Ouellet approuve la reconduction, Maxime Therrien seconde. On mentionne que les comités de parents ont accès à d'autres noms de photographes, pour diversifier l'offre dans le futur et avoir accès à des photos plus originales, voire à l'extérieur. Ça intéresse les parents autour de la table.

Émilie Ringuet parle de fournir une photo de l'école à la pomme verte pour personnaliser l'offre.

6. Mot du président

N'a pas eu lieu.

7. Mot de la direction

7.1. Sondage Compas

Myriam Boucher explique ce dont il s'agit. Enjeux de mieux-être des élèves. Le sondage sera fait en rentrant de la semaine de relâche. Les parents recevront un courriel pour valider leur consentement à ce dont leur enfant participe.

7.2. Suivi des nouvelles affectations et mouvements de chaises – Soutien administratif

La direction adjointe du Saint-Jean ne revient pas avant la fin de l'année scolaire. Le directeur par intérim tire bientôt sa révérence, Marianne Baronnet remplace en tant que direction adjointe au Saint-Jean jusqu'à juin.

Énumération du jeu de chaises, de secrétaires, adjointes et techniciens en loisirs.

8. Paroles aux divers représentants

8.1. Public

Personne

8.2. Trésorerie

Personne

8.3. Représentants (es) des parents

2026-02-04-40

2026-02-04-41

2026-02-04-42

8.3.1. Du comité de parents

Alexandre Charest parle des dernières rencontres de parents, qui ont eu lieu par zoom. Le directeur des ressources matérielles a averti les parents d'une potentielle hausse du coût des transports. Les parents se demandent comment va la directive concernant le vouvoiement en classe.

8.3.2. Des membres parents

Guillaume Paradis demande ce qu'il se passe avec le groupe 105 au Saint-Jean, particulièrement en anglais, son fils dit que ça brasse pas mal dans ce groupe-là. Myriam Boucher dit qu'elle n'a pas entendu rien à ce sujet, aucun prof autour de la table n'est au courant. Myriam Boucher dit qu'elle va faire ses recherches.

Une problématique est soulevée au niveau du transport en nage synchronisé.

8.4. Représentants(es) du personnel

Rien

8.4.1. Enseignants.es

Jours thématiques qui s'en viennent concernant la persévérance scolaire (on s'habille en vert le 19 février) et concernant l'intimidation (on s'habille en rose le 25 février).

Manon Lizotte soulève le point de la participation des jeunes lors des journées d'hiver en nommant que c'est dommage de voir des parents motiver des jeunes qui ne participent pas à ses journées.

8.4.2. Professionnels.les

Marie-Claude Blanchette Doré mentionne qu'Isabelle Marquis a commencé les ateliers hors-pistes. Félix Joyal animera des ateliers en classe de CCQ, ça s'appelle VIRAJ. Le mois de l'autisme aussi sera souligné en avril.

8.4.3. Soutien

Aucun

8.5. Représentants.es de la communauté

Aucun

9. Périodes de questions

Myriam Boucher nomme qu'elle sera absente au prochain CÉ le premier avril. On remet Éric Lepage au 8 avril 2026, à l'école St-Jean.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marilyn Dupont, appuyé par ____Annick Dubé de lever l'assemblée à 21 :22, l'ordre du jour étant épuisé.

Éric Lepage
Président du C.É.

Myriam Boucher
Direction École Langevin-St-Jean